



Emancipation jeune fille de 16 ans sous influence

Par **suzel**, le **20/04/2012** à **15:04**

Bonjour,

Je connais une jeune fille qui va de perdre sa maman dans les prochaines semaines ou jours. Elle n'a pas de père car celui-ci ne l'a jamais reconnu.

Elle a tout de même une famille : soeur ainée, grand mère, tante (soeur de sa propre mère) et autre tante (soeur de sa grand mère)...le problème est que cette jeune fille est encore étudiante ne perçoit aucune rémunération mais ne souhaite ni rester avec sa grand mère ni avec aucune de ses tantes ni partir vivre en Suisse avec sa soeur...Nous avons entendu parler d'une possibilité d'émancipation à l'age de 16 ans mais étant donné qu'elle ne travaille pas encore comment pourrait elle s'assumer??? Peut elle réellement demander l'émancipation si la famille n'est pas d'accord?

Elle semble sous la mauvaise influence d'une soi disant amie qui pourtant à 27 ans soit 10 ans de plus et qui l'informe de tous ses droits etc l'éloignant de sa famille plutôt que d'essayer de la raisonner. Elle paraît boire toutes les paroles de cette jeune femme. Nous sommes très inquiets! Cette jeune femme ne nous semble pas très saine...Nous sommes préoccupés quant aux conséquences que l'influence de cette femme peut avoir sur cette jeune fille de 16 ans.

Cette femme de 27 ans est sans emploi et vit encore chez ses parents, elle emet déjà l'éventualité de prendre un logement avec la petite (sous prétexte qu'elle a bcq d'affection pour elle et s'occuperait d'elle)mais nous ne comprenons pas puisqu'elle même est sans emploi. Nous avons peur qu'elle manipule la petite pour elle même pouvoir partir de chez ses parents et profiter de cette situation pour avoir un toit...enfin bref...nous sommes très inquiètes cette femme semble s'imposer énormément depuis quelques temps....Pouvez vous nous conseiller??? merci